


SÉANCE PUBLIQUE
DU LUNDI 27 AVRIL 2026
À 18 h 00

 Délibération 2026 / 48
 (21^e délibération de la séance)

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

 Nombre de Conseillers
 municipaux en
 exercice : 27
 Présents : 20
 Votants : 26

 Date de l'envoi et de la
 publication de la
 convocation :
21 avril 2026

 Date de publication :
6 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 27 avril à 18 h. Le Conseil municipal de la Commune de Gramat, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Gramat, sous la présidence de madame Martine MICHAUX.

Formant la majorité des membres en exercice,

Étaient présents : Martine MICHAUX, Éric CUNY, Maria de Fatima RUAUD, Jean-François VERGNE, Gaëlle CAYROL, Isabelle VIVIANI, Corentin JEAN, Annie LASFARGUES, Richard ABRAHAM, Christian LE GALLIC, Valérie OSTERMEYER, Philippe LUCAS, Frédéric LAVERGNE, Sophie VANHOVE, Marine BERGOUNIOUX, Christian DELEUZE, Thierry TEXIER, Françoise GARRIGUES, Karine CLAMADIEU, Didier NEVEU.

Absents représentés : Jean-Michel FRADET (donne pouvoir à Christian LE GALLIC), Cécile GRINDA (donne pouvoir à Valérie OSTERMEYER), David FREJAVILLE (donne pouvoir à Annie LASFARGUES), Anamaria BRAILA (donne pouvoir à Gaëlle CAYROL), Andreea SCARPETE (donne pouvoir à Maria de Fatima RUAUD), Christophe VIERSOU (donne pouvoir à Christian DELEUZE).

Absent excusé : Vincent ROUQUIÉ.

Secrétaire de Séance : Christian LE GALLIC.

Objet : Affectation des résultats – Budget annexe du cinéma – Exercice 2025

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants présentés ci-dessous,

Section de Fonctionnement (en €)	
Recettes de fonctionnement :	155 496,00 €
Dépenses de fonctionnement :	190 256,37 €
Résultat de l'exercice 2025 :	- 34 760,37 €
Résultat reporté 2024 :	54 676,41 €
Résultat cumulé 2024 :	19 916,04 €

Section d'Investissement (en €)	
Recettes d'investissement :	32 527,83 €
Dépenses d'investissement :	10 201,66 €
Résultat de l'exercice 2025 :	22 326,17 €
Résultat reporté 2024 :	92 651,97 €
Résultat cumulé 2025 :	114 978,14 €

AR Prefecture

046-214601288-20260427-2026_48-DE

Reçu le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

Restes à réaliser :	
RAR en recettes d'investissement :	0,00 €
RAR en dépenses d'investissement :	3 684,75 €
Solde des RAR :	3 684,75 €
Résultat de l'exercice avec RAR :	111 293,39 €
Besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, affecte** le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement :	0,00 €
Montant total à inscrire au compte c/1068 :	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté :	19 916,04 €

Transcription au budget 2026 :

Report du résultat d'investissement :	Recette au c/001	114 978,14 €
Couverture du besoin de financement :	Recette au c/1068	0,00 €
Report à nouveau du résultat de fonctionnement :	Recette au c/002	19 916,04 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,

Christian LE GALLIC

La Maire,

Martine MICHAUX

